

Compte rendu de la réunion du Comité Technique

Samedi 10 décembre 2022 – AS590 Andernos

Présents :

- Robert SIRAT
- Benoît De PANNEMAECER
- Alain BERTRAND
- Joël RIVIERE

1. Objet

Le gouvernail de certains bateaux est constitué d'une lame de safran en bois ou résine, d'autres ont des têtes de safran en matériaux composites. Ces modifications sont à l'origine de polémiques de la part de régatiers ayant les pièces d'origine. Un appareil à gouverner plus léger rendrait le bateau plus performant.

Aussi, les membres du Comité Technique (CT) ont été sollicités pour avis sur ce point qui concerne l'article 4.2 de la jauge :

Ce que dit la jauge :

art. 4.2. Le safran est en tôle d'aluminium. Son profil doit être constant seul le bord d'attaque et le bord de fuite peuvent être affinés. Ses formes et dimensions doivent respecter le plan de jauge. (Annexe 11.2).

Il a été demandé aux membres du CA de faire la pesée de leur gouvernail (safran, barre, stick), pour fixer une masse de référence, les résultats sont :

Marcel	: 8,5 kg
Philippe	: 9 kg
Joël	: 10 kg
Jean Marie	: 11,6 kg (barre renforcée, surdimensionnée)

Le CT retient comme valeur de référence la valeur la plus basse (8,5 kg) arrondie à l'unité soit $m = 8$ kg.

2. Proposition pour la jauge :

Le CT propose simplement de rajouter la masse de référence ci-dessus à la jauge (la lame du safran restant en aluminium) :

Nouveau texte :

*art. 4.2. Le safran est en tôle d'aluminium. Son profil doit être constant seul le bord d'attaque et le bord de fuite peuvent être affinés. Ses formes et dimensions doivent respecter le plan de jauge (Annexe 11.2). **La masse de l'appareil à gouverner ne doit pas être inférieure à 8 kg.***

Cette modification de la jauge sera soumise au vote à la prochaine AG pour validation.